Pétition
Non au schéma des cultures marines du littoral 35

Le schéma des exploitations des cultures marines tel qu'il est proposé est inacceptable.
C'est une dégradation de la mer et du littoral au large de Saint Malo, Cancale, Dinard, Saint Lunaire, Saint-Briac, Saint-Coulomb,…
et la Baie du Mont St Michel (UNESCO).

- Non à l'abandon de 800 km^2 de mer au profit des exploitations conchylicoles : La mer est un bien commun qu'une profession ne peut s'approprier.
- Non à la densification des exploitations marines qui vont reproduire en mer les erreurs de l'agriculture intensive à terre : surexploitation, épuisement des ressources, concentration, privatisation au profit des grosses sociétés.
- Non à l'exploitation d'espèces d'origine extérieure au littoral breton (risque d'introduction d'espèces invasives comme le wakamé). Non aux espèces manipulées : huîtres triploïdes,...
- Non au huis clos Conchyliculteurs/État qui décident seuls au sein de la commission des cultures marines de l'avenir du littoral et de la mer. Les citoyens doivent pouvoir exprimer leurs attentes et participer à la validation des projets.
- Non à un arrêté préfectoral qui ne prend pas en compte les recommandations environnementales. Oui à un arrêté qui crée des zones d'exclusions pour préserver les écosystèmes.
- Non à l'installation de bâtiments conchylicoles, de terre-pleins, de zones de débarquement et de circulation, de prises d'eau et de rejets d'eau en mer toujours plus nombreux en bords de mer. Non à la loi ELAN, oui à la loi Littoral de 1986.
- Non à un projet qui oublie la gestion des déchets induits par les activités conchylicoles : pieux en bois, anciennes tables ostréicoles, jupes des bouchots, déchets coquilliers et moules sous taille, cônes et non à la multiplication des filets en plastique qui coiffent les bouchots, dont la dissémination sur le littoral pollue les rivages et portent atteinte à la biodiversité, à la salubrité des coquillages produits (plastique dans la chair des moules,…) et irrite les promeneurs et les touristes.

- Oui au tourisme durable et à des cultures marines à taille humaine respectueuses de la biodiversité et des autres usages de notre mer littorale.
- Oui à la préservation de la route du Rhum Saint-Malo – Guadeloupe au départ de la pointe du Grouin (Cancale).
- Oui à la préservation des paysages, au respect de la nature et de la biodiversité.

APEME - Association Pays d'Emeraude Mer Environnement - 15 chemin du Carouge - 35260 Cancale
https://apeme-emeraude.jimdo.com - apeme35@gmail.com

Soutenez-vous notre pétition « Non au schéma des cultures marines du littoral 35 » ?

NOM Prénom	Adresse	Email	Signature